Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 1 mai 2023

Droits des travailleurs : un état des lieux mondial



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 1 mai 2023

Le premier mai, également connu sous le nom de Journée internationale des travailleurs, est un jour férié légal qui commémore les luttes ouvrières du début du 20e siècle et qui vise à promouvoir la préservation et l'amélioration des droits des travailleurs.

Notre carte donne un état des lieux de la situation des droits des travailleurs dans le monde. Elle se base sur une étude de la Confédération syndicale internationale (CSI), dans laquelle 148 pays ont été évalués en fonction de leur situation juridique en matière de droits fondamentaux du travail, comme la liberté syndicale, le droit de négociation collective et le droit de grève.

Ainsi, de nombreux pays d'Asie et d'Afrique ont été classés dans la catégorie la plus basse en matière de droits des travailleurs, indiquant que ces droits n'y sont tout simplement pas garantis. On y trouve notamment les pays dans lesquels un effondrement général de l'État de droit a été constaté. L'Afghanistan et la Somalie en sont des exemples.

Mais des violations des droits des travailleurs sont constatées partout dans le monde. La CSI considère par exemple les États-Unis comme un pays où les droits des travailleurs sont systématiquement violés. Le « pays de la liberté » est ainsi moins bien loti en la matière que ses voisins, le Mexique et le Canada.

Dans l'ensemble, le tableau est plutôt effrayant : 87 % des pays ont violé le droit de grève de leurs travailleurs en 2022, contre 63 % en 2014. Selon le rapport, des syndicalistes ont été assassinés dans 13 pays l'année dernière, la Colombie étant le pays le plus meurtrier.

L'Europe protège relativement bien les droits des travailleurs en comparaison avec le reste du monde. Tous les pays classés par la CSI dans la meilleure catégorie de l'évaluation s'y trouvent. Les pays scandinaves, en particulier, se distinguent par leurs conditions de travail, même si des violations sporadiques des droits se produisent également dans ces pays. Avec des violations répétées constatées, la France n'est en revanche pas classée dans la meilleure catégorie de l'analyse, au même titre que l'Espagne, la Suisse et la Belgique.

De Tristan Gaudiaut pour Statista